

PAR COURRIEL

Le 6 juin 2025

N/Réf. : 29089

Objet : Demande d'accès aux documents – Décision

Bonjour,

La présente donne suite à votre demande reçue le 6 mai 2025, telle que précisée et reformulée en date du 9 mai dernier, et visant à obtenir :

Concernant l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ), chaque année de 2014 à 2025 et, si possible, ventilé par niveaux (formation professionnelle, formation collégiale, formation, niveau universitaire) :

1. *Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)*
 - 1.1. *Le nombre de CAQ délivré pour une première demande ;*
 - 1.2. *Le nombre de CAQ délivré pour un renouvellement ;*
2. *Programme de l'expérience québécoise (PÉQ)- volet Diplômés du Québec :*
 - 2.1. *Le nombre de demandes de Certificat de sélection du Québec (CSQ) reçues ;*
 - 2.2. *Le nombre de CSQ refusé ;*
 - 2.3. *Le nombre de CSQ délivré ;*
 - 2.4. *Le nombre de demandes reçues de réexamens administratifs ;*
 - 2.5. *Le nombre de demandes de réexamens « maintenues » en révision.*

À cet effet, nous vous transmettons ci-joint une partie des renseignements demandés et détenus par le Ministère. Notez que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après « *Loi* ») prévoit certaines restrictions au droit d'accès. Ainsi, en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi* (en annexe), certains éléments, dont les données inférieures à 5, sont protégés afin d'éviter toute possibilité d'identification des personnes.

Prenez note que le Ministère ne détient pas de document compilant les données pour les années 2014 et 2015 visées par votre demande. En ce qui concerne les points 2.1, 2.2, 2.4 et 2.5, la ventilation précise demandée n'est pas disponible. L'extraction de certains renseignements nécessiterait la modification ou la création d'une programmation informatique. Or, selon les dispositions de l'article 15 de la *Loi*, le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul ni comparaison de renseignements.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Originale signée par :

Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection
des renseignements personnels

p. j.

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

MOTIFS DE REFUS INVOQUÉS

15. Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.

1982, c. 30, a. 15.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110; 2021, c. 25, a. 10.

Q1.1 : Le nombre de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) délivrés pour une première demande pour l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ), chaque année de 2014 à 2025 et, si possible, ventilées par niveaux (formation professionnelle, formation collégiale, formation -niveau universitaire)

Tableau 1.1: Nombre de CAQ délivré pour une première demande pour l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ), ventilées par niveaux d'étude de 2016 au 31 mars 2025^①.

Niveau d'étude	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Secondaire							x			
Attestation d'études collégiales				x		x				
Collégial	7	6	16	18	18	12	9	20	16	x
Diplôme d'études professionnelles	13	17	33	34	43	18	27	41	13	5
Programme de formation	x	11	x	11	7	x	x			
Université-premier cycle	8	x	x			x	x	x	x	
Total			57	63	71		40			

Note importante : Comme mesure de protection des renseignements personnels, les données inférieures à 5 ou celles qui permettraient d'en déduire une autre sont remplacées par un « x » ou caviardées.

^① une extraction spéciale est requise pour avoir les données pour les années 2014 à 2015. Les données sont présentées tel qu'elles ont été saisies dans la base de données. Pour les cellules vides, il n'y a pas de données.
Source : Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) au 30 avril 2025.

Q1.2 : Le nombre de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) délivré pour un renouvellement pour l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ), chaque année de 2014 à 2025 et, si possible, ventilées par niveaux (formation professionnelle, formation collégiale, formation, niveau universitaire)

Tableau 1.2: Nombre de CAQ délivré pour un renouvellement pour l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ), ventilées par niveaux d'étude de 2018 au 31 mars 2025.

Niveau d'étude	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Attestation d'études collégiales			x					
Collégial	x	x	5	5	x			x
Diplôme d'études professionnelles		x	9	13	11	8	6	x
Programme de formation	x	x	5	x				
Université-premier cycle		x		x	6			x
Total			9			8	11	x

Note importante : Comme mesure de protection des renseignements personnels, les données inférieures à 5 ou celles qui permettraient d'en déduire une autre sont remplacées par un « x » ou caviardées.

L'année d'émission du CAQ est de 2016, le renouvellement après 2ans sera en 2018. Les données sont présentées tel qu'elles ont été saisies dans la base de données. Pour les cellules vides, il n'y a pas de données.

Source : Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) au 30 avril 2025.

Q2.1 : Le nombre de demandes reçues de Certificat de sélection du Québec (CSQ) pour l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ), chaque année de 2014 à 2025, si possible, ventilées par niveaux (formation professionnelle, formation collégiale, formation-niveau universitaire)

Tableau 2.1 : Nombre de demandes reçues au Programme de l'expérience québécoise (PÉQ) diplômés pour l'établissement ITHQ de 2016 au 31 mars 2025❶

Année de reception	Demandes reçues
2016	9
2017	8
2018	5
2019	5
2020	6
2021	7
2022	x
2023	10
2024	16
Total	

Note importante : Comme mesure de protection des renseignements personnels, les données inférieures à 5 ou celles qui permettraient d'en déduire une autre sont remplacées par un « x » ou caviardées.

❶ une extraction spéciale est requise pour avoir les données pour les années 2014 à 2015. Les données sont présentées tel qu'elles ont été saisies dans la base de données. La ventilation par niveau d'études n'est pas disponible.

Source : Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) au 30 avril 2025.

Q2.2 : Le nombre de demandes refusées de Certificat de sélection du Québec (CSQ) pour l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ) dans le Programme de l'expérience québécoise (PÉQ), chaque année de 2014 à 2025 , si possible, ventilées par niveaux (formation professionnelle, formation collégiale, formation, niveau universitaire)

Tableau 2.2: Nombre de CSQ refusés dans le cadre du PEQ diplômé pour l'établissement ITHQ de 2016 au 31 mars 2025❶

Année de reception	Nombre de CSQ refusés
2016	
2017	X
2018	X
2019	
2020	X
2021	X
2022	
2023	
2024	8
2025	X
Total	

Note importante : Comme mesure de protection des renseignements personnels, les données inférieures à 5 ou celles qui permettraient d'en déduire une autre

❶ une extraction spéciale est requise pour avoir les données pour les années 2014 à 2015. Les données sont présentées tel qu'elles ont été saisies dans la base de données. Pour les cellules vides, il n'y a pas de données. La ventilation par niveau d'études n'est pas disponible.

Source : Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) au 30 avril 2025.

Q2.3 : Le nombre de Certificat de sélection du Québec (CSQ) délivré pour l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ) dans le Programme de l'expérience québécoise (PÉQ), chaque année de 2014 à 2025 , si possible, ventilées par niveaux (formation professionnelle, formation collégiale, formation, niveau universitaire)

Tableau 2.3: Nombre de Certificat de sélection du Québec (CSQ)délivrés dans le Programme de l'expérience québécoise (PÉQ) à l'ITHQ - volet Diplômés du Québec de 2016 au 31 mars 2025

Niveau d'étude	Nombre de CSQ délivrés									
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Secondaire - DEP + ASP 1800 heures et plus										
Secondaire - DEP 1800 heures et plus										
Collégial - DEC technique										
Universitaire - Baccalauréat										
Total	8	6	6	x	x	8	x	x	5	x

Note importante : Comme mesure de protection des renseignements personnels, les données inférieures à 5 ou celles qui permettraient d'en déduire une autre sont remplacées par un « x » ou caviardées.
 une extraction spéciale est requise pour avoir les données pour les années 2014 à 2015. Les données sont présentées tel qu'elles ont été saisies dans la base de données. Pour les cellules vides, il n'y a pas de données.

Source : Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) au 30 avril 2025.